

BPJEPS Canoë Kayak et Disciplines Associées

Dossier d'inscription au test technique préalable et aux épreuves de sélection
FORMATION du 7 janvier 2019 au 31 mai 2019

Identification du candidat

NOM :Prénom :

Date et lieu de naissance : le [] [] [] à :

Adresse :

CP :Ville :

☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []

Courriel :

Nationalité :

Je souhaite faire un :

Parcours en Formation Initiale

Parcours « STAPS » (être également inscrit en STAPS à RENNES II ou Saint Brieuc)



RENSEIGNEMENTS

STATUT A L'ENTREE EN FORMATION

Salarié(e) :

Type de contrat/ adresse de l'employeur :

-
 CDI
 CDD
 Autres

Demandeur d'emploi inscrit :

Depuis le :
N° identifiant :

Prise en charge envisagée pour votre formation :

- PERSONNELLE
 OPCA (FONGECIF, AGEFOS, UNIFORMATION)
 POLE EMPLOI
 Contrat de professionnalisation
 Région Bretagne (chèque formation)
 Employeur

Êtes-vous en situation de handicap ? oui non

ATTENTION : Si oui, vous devez déposer un dossier de demande d'aménagement des épreuves d'entrée à la DRJSCS de Bretagne

4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 Rennes Cedex

Niveau d'études ou de formation

Niveau V : Brevet des collèges / BEP / CAP

diplôme acquis niveau atteint

Niveau IV : Baccalauréat

diplôme acquis niveau atteint

Niveau III : DEUG –DUT

diplôme acquis niveau atteint

Niveau II : Licence

diplôme acquis niveau atteint

Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...

diplôme acquis niveau atteint

Diplômes sportifs :

Aspirant Moniteur
BAPAAT
Monitorat CK
CQP CK
BP JEPS
AUTRES

-J'accepte la diffusion des résultats au Test d'Exigences Préalables sur le site internet de l'ENVSN OUI NON

-J'autorise l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à me filmer et me photographier en vue de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelles sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement. OUI NON

A.....leSignature

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

ATTENTION : Tout dossier incomplet, ou posté après la date de clôture des inscriptions, sera irrecevable.

- La présente **fiche d'inscription**,
- 1 photo d'identité** réglementaire
- Copie de l'attestation de formation PSC1** (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou titre équivalent (AFPS...)
- Attestation de natation** 100 m nage libre départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 m de profondeur,
- Certificat médical** de non-contre-indication à la pratique du Canoë Kayak datant de **moins d'un an**
- Si vous êtes français, ou ressortissant de l'union européenne, photocopie recto verso de votre **carte nationale d'identité ou passeport** en cours de validité,
- Si vous êtes étranger(e) hors union européenne, photocopie de votre **titre de séjour** en cours de validité,
- Une photocopie de votre **attestation d'assuré(e) social(e)** en cours de validité (*document à demander à votre caisse d'assurance maladie*),
- Une attestation **d'assurance en responsabilité civile**,
- Un curriculum vitae** précisant votre expérience pédagogique et votre pratique personnelle en Canoë Kayak
- Une lettre de motivation** faisant apparaître votre projet professionnel,
- Copie des **diplômes universitaires, sportifs ou professionnels**
- Un chèque (à l'ordre de ENVSN) d'un montant de 20 € pour les frais de participation au test technique**

Pièce supplémentaire, pour les candidats français de moins de 25 ans :

- Copie du **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense**.

TEP BPJEPS Mention Canoë Kayak

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du « canoë-kayak et disciplines associées » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- présenter une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;
- être capable de réaliser des gestes techniques de base communs aux activités du canoë-kayak au moyen d'un test technique suivant qui est réalisé par le(la) candidat(e).

Le test technique de la mention se fait en bateau manoeuvrier sur un parcours rectangulaire défini par les évaluateurs le jour des épreuves, balisé de 4 bouées distantes de 40 mètres en longueur et de 20 mètres en largeur :

A partir du départ dans un angle, le(la) candidat(e) effectue six parcours complets (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) avec une consigne différente à chaque fois et figurant dans le tableau ci-dessous. Les évaluateurs se placent de manière à pouvoir transmettre les consignes à chaque départ de diagonale ou de largeur du rectangle.

TEP BP Mention Canoë Kayak

	Consignes	Observables
1	Sur tout le parcours (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) : Marche avant	Marche avant : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté, rotation du tronc
2	Diagonale 1 : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant Largeur 1 : Déplacement en technique canoë bordé droite Diagonale 2 : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre, terminer en marche avant Largeur 2 : Déplacement en technique canoë bordé gauche	Demi-tour : Effectuer le demi-tour grâce à une circulaire (1 seul mouvement) Canoë : Utilisation de toutes les techniques (gouvernail, col de cygne) permettant de garantir le déplacement en ligne droite sans se déborder
3	Diagonale 1 : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant Largeur 1 : Déplacement latéral Diagonale 2 : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre et terminer en marche avant Largeur 2 : Déplacement latéral	Tour complet : Rotation en 3 coups de pagaie maximum (circulaire, rétropropulsion, appel) Déplacement latéral : Utilisation de la technique de la godille (la pagaie ne sort pas de l'eau), le bateau suit une ligne parallèle aux bouées
4	Sur tout le parcours : Marche arrière	Marche arrière : Pagayer régulièrement sans freiner
5	Diagonale 1 : Marche avant en accélérant progressivement Largeur 1 : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée Diagonale 2 : Marche avant en accélérant progressivement Largeur 2 : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée	Marche avant : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté Sprint : Direction maintenue lors de l'accélération Freinage : Le bateau ne tourne pas et s'arrête précisément
6	Sur tout le parcours : Effectuer le parcours avec une personne allongée sur pointe arrière de son embarcation Esquimautage : A la fin du parcours	Transport : Pas de déséquilibre, propulsion régulière Esquimautage : Retourner son embarcation et esquimauter

Les titulaires du CQP CK sont dispensés des TEP (voir toutes les dispenses dans l'annexe de l'arrêté du 23 février 2017 BP CKDA EAU VIVE Classe III)

TEST DE SELECTION

Tous les candidats doivent passer les épreuves de sélection. Chaque épreuve donne lieu à une note.

Une liste principale sera publiée à l'issue des tests sur les 16 candidats reçus ! Une liste complémentaire sera établie pour compléter la formation en cas de désistement.

Épreuve 1 : l'oral (coefficient 2)

Le candidat dispose de 5 minutes pour se présenter, mettre en évidence son vécu sportif et ses expériences pédagogiques, exposer ses motivations, son projet de formation et son projet professionnel.

Pour les candidats qui n'utiliseraient pas la totalité du temps, des questions pourront leur être posées.

Évaluation : Le jury prendra en compte deux critères :

- le profil du candidat
- le projet professionnel

Épreuve 2 : l'écrit (coefficient 1)

Proposition de 4 thèmes tirés de l'actualité sportive : Les candidats en choisissent un et construisent leur réponse en trois parties : thèse (pour) - antithèse (contre) - conclusion (leur avis).

La réponse est quantitativement réglementée : une feuille recto-verso.

Évaluation : Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rédiger (syntaxe et orthographe) et se positionner de manière argumentée sur un sujet d'actualité sportive